



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipement et transports : personnel

Question écrite n° 57246

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le statut des contrôleurs et contrôleurs principaux des travaux publics de l'Etat en matière de régime indemnitaire. Ils s'estiment victimes d'une discrimination et veulent bénéficier de l'alignement de leur coefficient hiérarchique de l'indemnité spécifique de service sur celui du premier grade du corps des techniciens. En outre, ils demandent à être indemnisés des heures supplémentaires qu'ils sont tenus d'assurer dans le cadre des missions de protection civiles prévues par leur statut particulier. En conséquence, il souhaite connaître sa position sur ce sujet et s'il envisage prochainement une revalorisation de cette profession.

Texte de la réponse

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement porte une attention toute particulière à l'expression des attentes des personnels. C'est ainsi qu'il a demandé à ce qu'une réflexion sur l'évolution des métiers des contrôleurs, et de leurs carrières, soit engagée dans le cadre d'un groupe de travail présidé par un membre du conseil général des ponts et chaussées. Ce groupe de travail, qui a d'ores et déjà engagé ses travaux, devrait être en mesure de faire ses premières propositions au directeur du personnel et des services au cours de cette année. Le ministre restera très attentif au déroulement de ce processus qui doit déboucher sur un projet professionnel pour ce corps d'encadrement.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57246

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 532

Réponse publiée le : 26 février 2001, page 1260